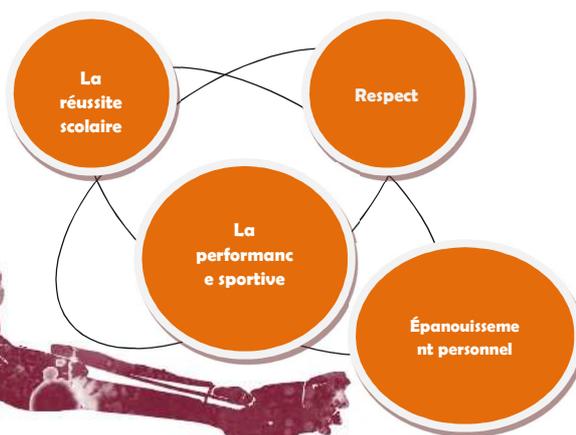


# LYCEES PARDAILHAN

- **Section scolaire Masculine de football avec filière arbitrage**
- **Section scolaire Féminine de football**





## LES ATOUTS DES SECTIONS :

**D**epuis plus d'une dizaine d'années un dispositif à horaires aménagés option football, avec reconnaissance de la Fédération Française de Football (FFF), fonctionnait parfaitement dans le lycée. Depuis 2018-2019, il a été acté par le rectorat et la FFF la création d'une section sportive scolaire (garçons et filles) aux Lycées Pardailhan.

**U**ne section scolaire sportive football avec recrutement mixte existe dans le Collège Carnot situé à Auch. La création de sections en secondaire permet la continuité de l'offre de formation et peut faire émerger un Pôle d'Excellence du Football Amateur (PEFA) reconnu et valorisable par la FFF.

**L'**équilibre géographique de la répartition des sections scolaires sportives dans l'Académie de Toulouse plaide en faveur d'une implantation dans l'ouest de la région. Les seules sections sportives football avec double reconnaissance rectorale et fédérale étant situées à Rodez (Lycée Monteil, section masculine et féminine), à Toulouse (Lycée Déodat de Séverac, section masculine) et à Figeac (Lycée Jeanne d'Arc, section masculine)

**La** synergie des acteurs (l'établissement avec ses différentes équipes pédagogiques, le district du Gers de football et la municipalité d'Auch) représente un atout considérable pour son aboutissement en valorisant le dynamisme des lycées Pardailhan.

**L'**offre paritaire masculine et féminine vise à garantir un accès identique aux pratiques sportives et à offrir les mêmes chances de réussite scolaire à tous les élèves.

**Les** installations sportives de qualité (terrains en herbe et synthétique), mises à disposition par la municipalité d'Auch sont un gage de qualité des entraînements.

**La** possibilité offerte aux élèves des sections par la Ligue d'Occitanie de Football de valider des modules de formation pour accéder aux métiers du sport en préparant de jeunes sportifs aux fonctions d'éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants.

**La** création de ces sections, évite la fuite des élèves gersois du secondaire vers les sections sportives scolaires football de Toulouse, Figeac ou Mont de Marsan et, a contrario proposerait aux départements voisins une structure mettant en avant l'attractivité du département du Gers dit "rural".

## Les objectifs éducatifs & sportifs

### ✓ **Objectifs éducatifs :**

**D**évelopper et renforcer le goût de l'effort.

**A**gir selon des règles sécuritaires afin d'adopter un comportement citoyen responsable et éclairé.

**R**enforcer la coopération, la solidarité et l'entraide au sein d'un groupe.

**R**enforcer et développer le respect de l'autre et l'esprit sportif.

**C**ontribuer à leur réussite scolaire et les valoriser au travers de leur réussite sportive.

**A**ssumer des rôles sociaux et être plus autonomes dans sa pratique

**D**évelopper le levier numérique en l'utilisant lors des entraînements et pour diffusion des différentes manifestations de la section.

### ✓ **Objectifs sportifs :**

**D**évelopper une motricité spécifique à l'activité Football.

**D**évelopper une culture fine de cette activité.

**P**ermettre une pratique approfondie de cette activité.

**P**ermettre aux élèves de progresser et de s'épanouir à travers la pratique d'une activité qu'ils affectionnent.

**S**ensibiliser les élèves à l'importance d'une pratique régulière.



# L'ORGANISATION



La section sportive scolaire masculine et la section féminine s'adresse à tous les élèves garçons et filles de la seconde à la terminale, scolarisés au LGT et au LP, ayant pour ambition de progresser dans l'activité proposée. Elle est limitée aux seuls élèves licenciés à la FFF. La section sportive masculine aura un effectif maximum de 30 élèves et comprendra 2 groupes d'entraînement; au sein de cette section une filière Arbitrage sera organisée avec un effectif maximum de 5 places supplémentaires avec un recrutement mixte. La section sportive féminine aura un effectif maximum de 15 élèves. Les 2 sections sont placées sous la responsabilité de Monsieur FAGNOL Professeur d'EPS qui assurera la coordination des intervenants, le lien avec tous les partenaires, la communication et l'évaluation de celles-ci.

## LES ENTRAÎNEMENTS

L'encadrement technique établit la planification et la programmation des entraînements. Cette programmation est adaptée régulièrement en fonction des besoins individuels et de l'évolution du groupe. L'appartenance à la section impose aux joueurs l'obligation de participer aux séances programmées. Cependant, une adaptation est possible, en accord avec l'encadrement technique, en fonction des problèmes du moment ou des impératifs scolaires.

2 entraînements, de 16h 00 à 18h 00 le lundi & jeudi.  
Pour la filière Arbitrage 1 séance est prévue le lundi, 1 séance théorique en salle est prévue le jeudi.  
Mercredi après midi compétitions UNSS avec prise de licence UNSS obligatoire.

Les entraînements se feront sur les installations de la ville d'Auch. Le transport des élèves vers les installations sportives sera assuré par bus scolaire.

La salle de musculation du lycée complètera le dispositif pour un travail sur la préparation physique, rééducation et récupération.

Un engagement à l'UNSS est obligatoire, avec participation aux championnats qui seront l'occasion de mettre en pratique l'enseignement théorique de la filière Arbitrage.

## LES CONDITIONS D'ADMISSION

Les Sections Sportives Scolaires sont ouvertes aux joueurs(es) licenciés(es) dans un club de la Ligue de Football d'Occitanie et élèves en classe de seconde, première et terminale. Un dossier de candidature sera téléchargeable sur le site du Lycée Pardailhan.

L'évaluation se déroulera en plusieurs phases :

- première sélection à partir des dossiers de candidatures reçus (bilan scolaire et sportif)
- les candidats retenus participent alors au concours d'entrée sportif en présence de Monsieur FAGNOL Professeur d'éducation physique et sportive coordonnateur des sections et de Monsieur MARSEILLOU Conseiller Technique Départemental. Une commission d'admission présidée par le Chef d'établissement se réunira pour proposer la liste définitive d'admis.

## L'ENCADREMENT TECHNIQUE

Les 2 sections seront placées sous la responsabilité technique d'un éducateur titulaire du diplôme d'Etat Supérieur (DES) ou du BEF (Brevet d'Entraîneur de Football).

La section masculine sera encadrée par un éducateur titulaire du diplôme d'Etat Supérieur (DES) et par un éducateur titulaire du BEF (Brevet d'Entraîneur de Football).

La section féminine sera encadrée par un éducateur titulaire du diplôme d'Etat Supérieur (DES) et par un éducateur titulaire du BEF (Brevet d'Entraîneur de Football).

Un spécialiste de l'entraînement des gardiens de but possédant le Certificat Fédéral de gardien de but prendra en charge l'entraînement spécifique des gardiens des 2 sections.

Un spécialiste de l'arbitrage (ancien arbitre ou arbitre en activité) assurera l'enseignement théorique hebdomadaire de la filière Arbitrage.

Un Assistant d'Education (AED), en décharge sur les heures d'entraînement complètera le dispositif d'encadrement. Cet AED sera titulaire d'un diplôme d'encadrement spécifique football. Il assurera aussi le suivi à l'internat et le soutien scolaire si besoin.

Le Président de la Commission Football en Milieu Scolaire du District du Gers de Football sera chargé du lien entre les différents acteurs.





## Information de la vie scolaire du Lycée Pardailhan

Cité scolaire construite dans une paisible zone pavillonnaire qui s'étend sur plus de 5 hectares comprend le Lycée Professionnel (LP) et le Lycée Général et Technologique (LGT). Tous les jours, 1350 lycéens sont accueillis aux Lycées Pardailhan et encadrés par 250 adultes.

Cet établissement, situé à 500 mètres du centre-ville, se positionne à 77 kms de Toulouse, 88 de Montauban, et 73 de Tarbes et Agen. Il dépend administrativement de l'académie de Toulouse, région Occitanie. Le lycée s'est vu attribuer le label académique « E3D-niveau2 » pour son engagement en faveur de l'environnement et du développement durable.

Disposant aussi d'un internat d'une capacité de 340 places, avec un bâtiment « filles » et un autre « garçons ». Chaque chambre de 3 à 4 lits, dispose d'un mobilier moderne, les internes ont étude obligatoire de 18H15 à 19H15. Divers ateliers sont proposés tous les soirs.

### Equipement informatique et numérique :

650 ordinateurs, s'ajoute à cela 50 tablettes numériques, accès internet haut débit et de salles équipées de WIFI.

### Environnement numérique de travail ENT,

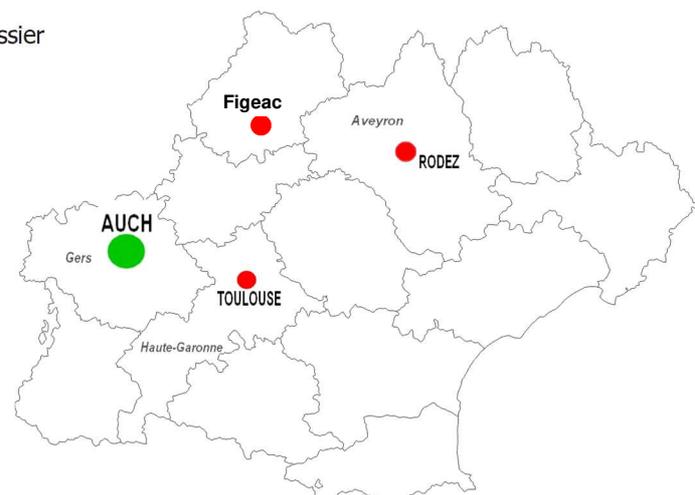
un portail de services permettant d'enrichir les méthodes de travail et communication entre les parents et l'établissement.

## Comment s'inscrire

La procédure de préinscription à la section sportive se fera par un dépôt de dossier téléchargeable sur le site internet de l'établissement :

<http://pardailhan.entmip.fr>

Ce dossier dûment complété est à retourner au secrétariat de scolarité.



● Sections scolaire sportives « football » en secondaire de l'Académie de Toulouse

## Pour tous renseignements complémentaires

Adresse du Lycée : Chemin de Baron - BP 20376  
32 008 Auch Cedex  
Secrétariat général : 0320002D@ac-toulouse.fr  
Téléphone : 05.62.61.42.50 (standard)  
Fax : 05.62.61.42.51

Adresse du District : 587, Route de Lavacant 32000 AUCH  
Mail : secretariat@districtfootgers.fff.fr  
Téléphone : 05.62.05.51.21  
Fax : 05.62.05.49.03



**« La fréquentation d'une section sportive scolaire par un élève est pour lui un facteur d'équilibre, d'épanouissement, d'intégration et de réussite scolaire. »**

*Inspection Pédagogique Régionale Éducation Physique et Sportive, Académie de Lyon*

Sections  
Féminine & Masculine  
Sportives de Football  
Lycées Pardalhan

